

Contrat de prêt prêter de l'argent, par écrit

Les pointillés sont des champs à compléter avec vos données.

entre _____ (ci-après « prêteur ») et _____ (ci-après « emprunteur »).

1. Montant du prêt

Le prêteur accorde à l'emprunteur un prêt de CHF _____ (en toutes lettres : _____). But d'utilisation : _____.

2. Versement et quittance de réception

Versement : _____. L'emprunteur confirme par sa signature avoir reçu intégralement le montant ci-dessus.

3. Intérêts

Taux d'intérêt : _____ par an. Les intérêts convenus sont exigibles en fin d'année.

4. Remboursement

Remboursement : _____. Échéance : _____. Les paiements sont prouvables (virement bancaire, pas d'espèces).

5. Résiliation

Délai de résiliation : _____. La résiliation se fait par écrit (recommandé conseillé).

6. Demeure

_____ Pour le reste, l'emprunteur doit dès la demeure un intérêt moratoire de 5 % par an (art. 104 CO).

7. Droit applicable et prescription

Le droit suisse s'applique (art. 312 ss CO). La créance se prescrit par 10 ans (art. 127 CO).

Signature du prêteur : _____

Signature de l'emprunteur (valant quittance de réception) : _____

Tous les modèles gratuitement sur conviva-plus.ch